

Le Ministre d'Etat

Abidjan, le 19 AVR 2024

000714 /MEMFPMA/DGFP/DPCE

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des Directeurs des Ressources Humaines des Ministères ainsi que des Fonctionnaires et Agents de l'État que la plateforme de demande de mise à disposition sera ouverte du **jeudi 02 mai** au **vendredi 27 septembre 2024**, selon le calendrier ci-après :

| ÉTAPES  | PÉRIODE   |
|---|---|
| 1. Formulation de la demande de mise à disposition par le fonctionnaire via son Espace Fonctionnaire sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique :<br><b><a href="http://www.fonctionpublique.gouv.ci">www.fonctionpublique.gouv.ci</a></b>   | Du <b>jeudi 02 mai</b> au <b>mercredi 15 juin 2024</b>          |
| 2. Validation des étapes (1), (2), (3) et (4) de la mise à disposition par : <ul style="list-style-type: none"><li>le Responsable de la structure d'accueil ;</li><li>le DRH du Ministère d'accueil ;</li><li>le Responsable de la structure d'origine ;</li><li>le DRH du Ministère d'origine.</li></ul> | Du <b>jeudi 02 mai</b> au <b>vendredi 28 juin 2024</b>          |
| 3. Session de la CAMDF et Décision du Ministère en charge de la Fonction publique (Étape 5).  | Du <b>lundi 1er juillet</b> au <b>mercredi 14 août 2024</b>     |
| 4. Validation des Étapes (6), (7) et (8) : <ul style="list-style-type: none"><li>le Ministre d'accueil ;</li><li>le Ministre d'origine ;</li><li>le Ministre de la Fonction Publique.</li></ul>   | Du <b>vendredi 16 août</b> au <b>vendredi 27 septembre 2024</b> |

Les Fonctionnaires et Agents de l'État désireux de formuler une demande de mise à disposition sont invités à le faire via leur **Espace Fonctionnaire** sur le site internet du Ministère en charge de la Fonction Publique : **[www.fonctionpublique.gouv.ci](http://www.fonctionpublique.gouv.ci)**.

Par ailleurs, je tiens à préciser que le fonctionnaire qui formule une demande de mise à disposition **est tenu de rester à son poste de travail** jusqu'à la prise de la décision finale du Ministère de la Fonction Publique qui, seule, vaut mise à disposition.

  
Atte Desirée OULOTO